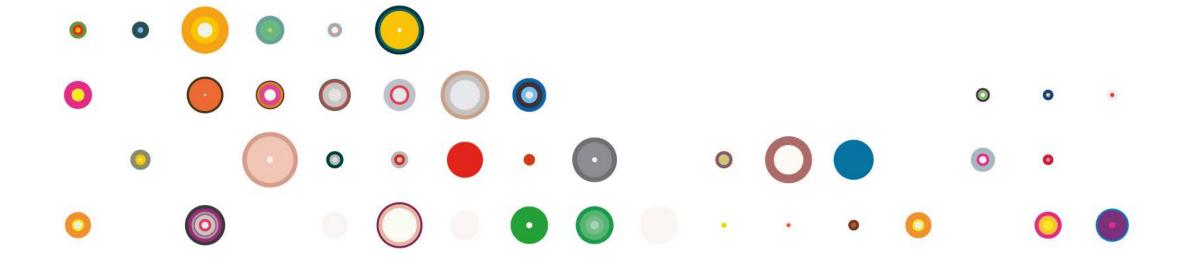


france•tv

Concours National lycéen à destination des lycées ayant une section/classe/formation cinéma audiovisuel (CAV) reconnus par l'Etat.



France Télévisions et Le Festival Sœurs Jumelles s'associent pour valoriser les jeunes talents!

- SŒURS JUMELLES a pour objectif dans cette période de mutation de créer du lien entre les créateurs d'images et ceux de la musique, tous co-auteurs, tous influencés et imprégnés les uns par les autres!
- SŒURS JUMELLES, c'est la Rencontre de la Musique et de l'Image, dans une démarche de transversalité réunissant dans un même lieu tous les créateurs d'images - cinéma, films d'animation, documentaires, films publicitaires, séries, clip, jeux vidéo, VR- et tous les créateurs de musique – symphonique, électroniques, design sonore, musique urbaine, jazz, musique actuelle - pour leur permettre d'échanger, de s'informer et de se fédérer autour de problématiques communes.

- En clair, France Télévisions est le premier investisseur en faveur de la production cinématographique française.
- France Télévisions renforce son soutien au renouvellement de la création, notamment en matière de cinéma. Chaque année, le groupe et ses filiales France 2 Cinéma et France 3 Cinéma investissent plus de 60 millions d'euros dans des coproductions françaises inédites, avec une attention particulière au renouvellement des talents, grâce à une vingtaine de premiers et seconds films et une centaine de courts métrages préachetés chaque année. Le groupe s'engage également à ce que 30% de ses coproductions soient réalisées par des femmes.
- Partenaire majeur du cinéma français et premier financeur en clair, France Télévisions soutient toutes les formes de création au travers de ses programmes.
- Avec près de 500 films diffusés chaque année, France Télévisions propose des œuvres pour tous les publics, sur toutes ses antennes, et la plateforme france.tv complète cette offre avec près de 300 œuvres disponibles gratuitement en streaming libre et légal.
 Thriller, sagas, comédies, comédies romantiques, animation, cinéma du réel, il y en a pour tous les goûts.
- SŒURS JUMELLES a pour objectif dans cette période de mutation de créer du lien entre les créateurs d'images et ceux de la musique, tous co-auteurs, tous influencés et imprégnés les uns par les autres!
- SŒURS JUMELLES, c'est la Rencontre de la Musique et de l'Image, dans une démarche de transversalité réunissant dans un même lieu tous les créateurs d'images cinéma, films d'animation, documentaires, films publicitaires, séries, clip, jeux vidéo, VR- et tous les créateurs de musique symphonique, électroniques, design sonore, musique urbaine, jazz, musique actuelle pour leur permettre d'échanger, de s'informer et de se fédérer autour de problématiques communes.

Chers Professeurs, Chers compétiteurs,

Le concours national lycéen France Télévisions Sœurs Jumelles a pour vocation de célébrer la nouvelle génération des créatifs français. Cette association entre France Télévisions et le Festival Sœurs Jumelles est le fruit d'un partenariat engagé pour la promotion des deux filières images et son.

Ce concours récompensera ceux qui seront les plus créatifs, les plus innovants, ceux qui auront su s'exprimer le mieux dans les deux langues « images » et « son ».

Les travaux des élèves seront jugés par des professionnels le 18 mai 2025.

Nous vous communiquerons la liste complète du jury dans les semaines à venir. En attendant, inscrivez-vous !

Nous sommes très enthousiastes à l'idée de vous découvrir et de vous récompenser!

Pourquoi lancer un concours lycéen ?

Créer une visibilité de la jeune génération créative

• Former une communauté avec les deux filières images et son

• Récompenser les jeunes talents

L'intérêt pour les élèves :

- La mise en relation avec les professionnels
- L'occasion de rendre visible son travail
- Créer un réseau parmi les deux filières
- Ce concours offre un droit de priorité à FTV pour une acquisition du meilleur court métrage

Les participants éligibles :

- Le concours est ouvert à tous les lycéens des lycées ayant une section/classe/formation cinéma audiovisuel (CAV) reconnus par l'Etat.
- La sélection des meilleurs courts métrages se déroulera du 18 mai au 03 juin 2026
- Le prix sera décerné entre le 22 et le 28 juin 2026 à Rochefort dans le cadre du festival Sœurs jumelles

LE BRIEF

- Réaliser un court métrage de moins de 10 minutes, sur un sujet libre.
- Critères de sélection : scenario, narration, direction d'acteur, mise en image, mise en scène, dialogues, musique originale.

A QUI S'ADRESSE-T-ON ?

• Les courts métrages envoyés seront sélectionnés par un jury composé par de professionnels : réalisateurs, producteurs, diffuseurs et comédiens français...

• ELIGIBILITÉ

- Le concours de « création » est ouvert à tous les lycéens des établissements ayant une filière certifiée de cinéma les lycées ayant une section/classe/formation cinéma audiovisuel (CAV) reconnus par l'Etat en France et en Outre-mer.
- Tout participant mineur doit avoir recueilli et obtenu les autorisations préalables des deux parents ou titulaires de l'autorité parentale pour pouvoir participer au Concours.
- Les candidats pourront participer seul à titre individuel ou en groupe de travail.
- Après acceptation du dossier par France Télévisions, le référent devra communiquer la liste des candidats ou le groupe de candidats souhaitant participer au concours avant le 15 mai 2026.

CALENDRIER

- 13 octobre 2025 : mise en ligne du concours
- 15 mai 2026 : date limite d'inscription des projets
- 16 mai : date limite des dépôts de projets
- 18 mai / 03 juin : pré-sélection des projets
- 17 juin : réunion du Jury
- 22/28 juin : meet up des lauréats à Rochefort et proclamation des prix

NOM DU LYCEE :
ADRESSE POSTALE ET MAIL DE L'ECOLE :
NOM, PRENOM, EMAIL ET TELEPHONE DU REFERENT :
NOM, PRENOM, EMAIL ET TELEPHONE DU/DES CANDIDATS :
Le référent devra nous communiquer un dossier d'inscription avant le 15 mai 2026 par mail à l'adresse suivante : concourslyceen26@francetv.fr:
Les travaux devront être expédiés par lien wetransfer <u>avant le 16 mai 2026</u> à l'adresse suivante : concourslyceen26@francetv.fr:
Nous accuserons réception des envois.
Cachet de l'établissement :
Date et signature du référent :

